

Transformateur 12 V, 60 VA (115 V, 50/60 Hz) 1006780

Instructions d'utilisation

12/16 ALF



1. Consignes de sécurité

Le transformateur 12 V, 60 VA est conforme aux directives de sécurité relatives aux appareils électriques de mesure, de commande et de régulation ainsi qu'aux appareils de laboratoire conformément à la norme DIN EN 61010 Partie 1 et répond à la classe de protection II. Il est conçu pour une utilisation dans des endroits secs adaptés aux matériels électriques.

Une utilisation conforme à la destination garantit un emploi de l'appareil en toute sécurité. La sécurité n'est cependant pas garantie si l'appareil fait l'objet d'un maniement inapproprié ou s'il est manipulé avec imprudence.

S'il s'avère que son utilisation ne peut plus se faire sans danger (par ex. dans le cas d'un endommagement visible), l'appareil doit être immédiatement mis hors service.

L'utilisation de l'appareil dans les écoles et centres de formation doit être contrôlée par du personnel qualifié, sous la responsabilité de ce dernier.

- Avant une première mise en service, vérifier si la tension secteur indiquée sur le boîtier est conforme aux exigences locales.
- Avant toute mise en service, vérifier que le boîtier et le câble du secteur sont bien exempts de tout endommagement et mettre l'appareil hors service en le protégeant contre une marche involontaire en cas de pannes de fonctionnement ou de dommages visibles.

2. Description

Le transformateur fournit une tension alternative de 12 V pour les expériences réalisées par les élèves. Il convient notamment à l'alimentation de sources lumineuses.

Le transformateur est coulé dans un bloc antichoc en matière plastique, protégé thermiquement et équipé de deux fiches de sécurité de 4 mm.

3. Caractéristiques techniques

Tension d'entrée : 120 V CA 50/60 Hz
Tension de sortie : 12 V CA, 5A max.
Dimensions : env. 75 x 45 x 45 mm³

4. Manipulation

- Raccordez le transformateur au consommateur en utilisant le câble de raccordement.
- Branchez le transformateur à une prise de courant.

5. Traitement des déchets

- L'emballage doit être déposé aux centres de recyclage locaux.
- Si l'appareil doit être jeté, ne pas le jeter dans les ordures ménagères. Dans le cadre d'une utilisation privée il est conseillé de déposer le produit dans la déchetterie communale la plus proche.
- Respectez les consignes obligatoires relatives au traitement des déchets électriques.

